



# Note n° 7 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

2 juin 2015

Union  
Nationale  
Interprofessionnelle des  
Retraités et retraitées  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Solidaires**  
Retraités  
Retraitées

144 Bd de la Vilette 75019 Paris  
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14  
unes@solidaires.org - www.solidaires.org/

## Note n° 8 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 28 août 2015

### Action cartes pétitions

**Haute-Normandie (27 et 76)** : une réunion CGT, FSU, Solidaires, UNSA, FGR-FF et UNRPA à Rouen a fait le point des actions unitaires engagées auprès des élus. Pour rassembler le plus grand nombre de cartes afin de les remettre au Président de la République le 1<sup>er</sup> octobre prochain, chaque organisation fait signer ses cartes, FUNIRS Haute-Normandie l'envoie à ses 218 adhérent-e-s avec une enveloppe pour lui retourner. Une nouvelle réunion rédigera un courrier au Président du Conseil Départemental et organisera la signature unitaire sur les marchés en septembre.

**Ile-et-Vilaine (35)** : la manif intersyndicale du 17 mars à Rennes a permis de prendre contact avec les autres organisations de retraité-e-s et de se faire inscrire, pour la première fois, à une réunion le 17 juin pour l'organisation de la campagne de signature de la carte-pétition. CGT, FO, FSU, Solidaires et FGR ont décidé de faire signer la carte-pétition dans leurs réseaux, de tenir une conférence de presse unitaire annonçant les signatures collectives sur les marchés du département du 7 au 24 septembre. Les retraité-e-s Solidaires regrettent que seul le syndicat des Collectivités Territoriales de Solidaires 35 s'investisse dans l'interpro. Ils ont dû effectuer un tirage local.

**Loire Atlantique (44)** : l'intersyndicale a envoyé un courrier à tous les élus pour les rencontrer, elle a décidé, le 26 août, d'amplifier la signature des cartes pétitions en la proposant sur les marchés. Elle a pris acte de l'organisation de manifestations à Rouen, Dieppe et Le Havre le 1<sup>er</sup> octobre, pour faire part aux (sous-)préfets du nombre de cartes pétitions remises le jour même au Président de la République.

**Mayenne (51)** : une réunion des 9 organisations, le 11 juin, de demander un rendez-vous au Préfet, d'envoyer un courrier aux parlementaires, de faire signer la carte-pétition aux adhérent-e-s et proches de chaque organisation, d'organiser des signatures unitaires sur tous les marchés du 7 au 13 septembre.

**Merci d'avance d'envoyer vos informations** qui figureront dans la prochaine note. Elles nous seront utiles aussi pour la réunion des 9 organisations qui se réunissent le mercredi 23 septembre.

**Envoyez nous (au siège) vos cartes pétitions** avant le 1<sup>er</sup> octobre, date à laquelle nous les remettons au Président de la République.

### De l'argent, il y en a...

Nous savions que les richesses se concentraient dans les mains de quelques riches fortunés, au détriment du plus grand nombre. L'ONG Oxfam jette un nouveau pavé dans la mare et pointe l'explosion des inégalités : les 80 personnes les plus riches du monde détiennent autant de patrimoine que les 3,5 milliards d'autres personnes réunies. Elles possèdent 1 900 milliards de dollars, 50 % de plus en 4 ans... et, en toute logique, les richesses des 50 % les moins bien lotis ont reculé.

**De l'argent, il y en a, pour les retraités et la réduction des inégalités !**

### Le taux de remplacement

Les statistiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) montre que le taux de remplacement médian, pour la génération 1940, s'élève à 73,3 % (74 hommes et 72,5 femmes), et à 74,9 % pour une carrière complète. Mais les 10 % les plus faibles n'ont un taux que de 53,4 %, et les 10 % du dessus 92,5 %. Les plus hauts taux concernent les bas salaires, puis le taux diminue au fur-et-à-mesure de l'augmentation du salaire. C'est logique, les minima sociaux compensent les petites pensions obtenues avec un faible salaire.

Les anciens salariés du privé de la génération 1940 bénéficient de taux de remplacement légèrement plus élevés que les anciens salariés du public.

Au fil des générations (de 1930 à 1940), les taux de remplacement médians diminuent plus fortement dans le public (-7,3 points) que dans le privé (-3,4 points).

## Note n° 7 aux retraités et retraités adhérant à Solidaires

Le 2 juin 2015

### Réunion des 9 organisations de retraité-es

Le 26 mai, CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires et UNRPA, LSR (FGR-FP excusée) se sont réunies et ont décidé de centraliser le maximum de cartes pétitions dans chaque département et de les faire « remonter » pour le 1<sup>er</sup> octobre, jour de notre initiative nationale médiatique qui prendra la forme d'une conférence de presse à la Bourse du travail de Paris, puis d'une délégation renforcée à l'Élysée, composée de tous les responsables nationaux (le CA de l'UNIRS pour Solidaires). Ce 1<sup>er</sup> octobre, chaque département pourrait se faire entendre pour amplifier le poids de cette journée. Solidaires est chargée de centraliser les informations des départements sur les réunions de l'inter-organisations local, les initiatives, le nombre de signatures... : informez-nous régulièrement !

Les organisations se sont ensuite rendues au Sénat, afin de rencontrer le sénateur Dominique Watrin (Pas-de-Calais) et la sénatrice Annie David (Isère). Cette rencontre avait été décidée à la fin de la réunion précédente tenue au Sénat où, de tous les parlementaires invités, n'est venu que le groupe « Gauche Démocrate et Républicaine » (1 PCF et 1 Ensemble !) qui a souhaité faire le point deux fois par an. Au delà des constats communs sur les manques de la loi vieillissement et l'insuffisance du financement, de nombreuses pistes d'actions sont apparues, notamment pour la reconnaissance des organisations de retraité-es dans les instances, où le gouvernement préfère des « personnalités qualifiées » à sa botte. La loi, que Sarkozy puis Hollande ont annoncé lors de leurs promesses électorales, ne verra probablement pas le jour en 2015, et pendant ce temps là, les 645 millions d'euros pris aux seules personnes retraitées sert à autre chose.

### L'intergénérationnel à Vaulx en Velin

**Solidaires retraité-es du Rhône informe...** En 2009, quelques amis décident de créer un lieu de vie intergénérationnel pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> âges, pour permettre de prendre sa vieillesse en main, dans la continuité de sa vie personnelle (engagement social, associatif, culturel et politique), et de ce qu'a été sa vie professionnelle (travail d'équipe, coopération, etc.) Une association « CHAMAREL » a été créée et a porté le projet d'un immeuble de 16 appartements et d'espaces mutualisés (salle polyvalente, buanderie, atelier, etc.). Cet immeuble intergénérationnel, écologique, citoyen et ouvert à la vie locale, appartiendra à ses habitants, propriétaires collectifs détenant des parts sociales.

Le permis de construire vient d'être accordé à cette première coopérative d'habitants pour personnes vieillissantes.

Le coût de 2,5 millions d'euros est réparti entre apports personnels, Conseil régional, Mgen, Agirc et Arrco avec l'aide de prêts Carsat et bancaires (Prêt locatif social).



Après les manifestations du 3 juin et 30 septembre 2014 et du 17 mai 2015

**les retraités poursuivent leur mobilisation**

Non à une politique néolibérale aux retraités

Monsieur le Président de la République  
35 rue du Faubourg-Saint-Hippolyte  
75008 PARIS

Les retraités disent : **ÇA SUFFIT**

**Je revendique :**

- l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures sociales régressives contre les retraités ;
- l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète ;
- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant en compte l'évolution des salaires ;
- la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale ;
- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Nom : .....  
Signature : .....

### Prime retraite 40 €

Face au scandale du gel des pensions, non revalorisées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, le gouvernement a lâché du lest en octroyant une prime forfaitaire de 40 € à 6,5 millions de retraités ayant un revenu inférieur à 1 200 € bruts par mois. Qu'est-ce que 40 € pour 2,5 années de gel ? Beaucoup trop pour le gouvernement, qui vient de décider d'imposer ce forfait ; c'est mesquin.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Note-no-7-aux-retraitees-et-retraites-adherant-a-Solidaires>